

---

# États financiers combinés de Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

---

31 mars 2019

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État combiné des résultats et de l'excédent accumulé	4
Déficit combiné aux fins de S.A.C.	5
État combiné de la variation de la dette nette	6
État combiné de la situation financière	7
État combiné des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers combinés	9 - 19
Annexes	20 - 143

---



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
1180, boulevard Sacré-Cœur  
Saint-Félicien QC G8K 0B5  
Canada

Tél. : 418-679-4711  
Téléc. : 418-679-8723  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John,

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés du Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2019, et les états combinés des résultats, de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Le Conseil perçoit des produits de la vente d'essence pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Conseil et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au montant des produits perçus, de l'excédent de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et 31 mars 2018, de l'actif à court terme et de l'excédent accumulé aux 31 mars 2019 et 31 mars 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Observations – Informations financières non exigées par les NCSP**

Nous attirons l'attention sur le fait que Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John inclus dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 5, portent sur le déficit combiné aux fins de S.A.C. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. Le présent rapport sur les états financiers ne couvre pas les états des résultats aux fins de S.A.C. par segment présentés aux pages 28 à 143.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 5 mars 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John**  
**État combiné des résultats et de l'excédent accumulé**  
Exercice terminé le 31 mars 2019

---

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Annexes		
<b>Revenus</b>	<b>30 472 797</b>	28 655 188
<b>Dépenses</b>	<b>27 574 501</b>	27 848 291
Excédent de l'exercice avant autres éléments	<b>2 898 296</b>	806 897
 <b>Autres éléments</b>		
Variation du fond en fiducie	948	911
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales	<b>(1 217 193)</b>	203 427
Excédent de l'exercice	<b>(1 216 245)</b>	204 338
	<b>1 682 051</b>	1 011 235
 Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi	<b>24 980 504</b>	25 397 143
Redressements des exercices antérieurs (note 2)	<b>(2 009 986)</b>	(1 427 874)
Excédent accumulé au début de l'exercice - Redressé	<b>22 970 518</b>	23 969 269
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>24 652 569</b>	24 980 504

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John****Déficit combiné aux fins de S.A.C.**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	<b>2019</b> \$	2018 \$
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>1 682 051</b>	1 011 235
<b>Conciliation aux fins de S.A.C.</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 073 111)	(1 331 754)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 886 606</b>	1 677 651
	<b>(1 186 505)</b>	345 897
<b>Financement et investissement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(2 022 639)	(2 008 916)
Augmentation de la dette à long terme	-	722 000
	<b>(2 022 639)</b>	(1 286 916)
<b>(Déficit) excédent combiné aux fins de S.A.C.</b>	<b>(1 527 093)</b>	70 216

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John****État combiné de la variation de la dette nette**

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Note	2019 \$	2018 \$
<b>Excédent de l'exercice</b>		<b>1 682 051</b>	1 011 235
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 073 111)	(1 331 754)
Amortissement des immobilisations corporelles		<b>1 886 606</b>	1 677 651
		<b>(1 186 505)</b>	345 897
Variation des autres actifs non financiers			
Variation des charges payées d'avance		<b>3 246</b>	(3 246)
Variation de la dette nette		<b>498 792</b>	1 353 886
Dette nette au début		(7 638 011)	(7 564 023)
Redressements des exercices antérieurs	2	(2 009 986)	(1 427 874)
Dette nette redressée au début		(9 647 997)	(8 991 897)
<b>Dette nette à la fin</b>		<b>(9 149 205)</b>	(7 638 011)

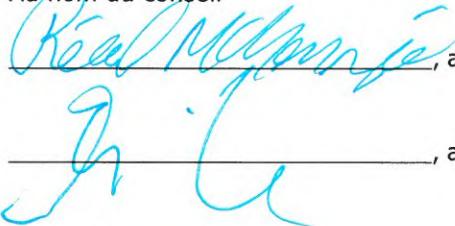
Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John**  
**État combiné de la situation financière**  
au 31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
<b>Actifs financiers</b>			
À court terme			
Encaisse		<b>134 909</b>	301 045
Encaisses assujetties à des restrictions	4	<b>1 252 379</b>	412 161
Débiteurs	5	<b>11 594 566</b>	6 187 878
Avances à des sociétés apparentées	6	<b>1 293 545</b>	357 098
Participations dans des entreprises commerciales	7	<b>7 276 836</b>	8 536 441
		<b>21 552 235</b>	<u>15 794 623</u>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Emprunt bancaire	8	-	250 000
Créditeurs et charges à payer	9	<b>14 292 695</b>	12 672 043
Revenus reportés		<b>8 571 989</b>	726 646
Réserves de biens mobiliers	11	<b>1 752 913</b>	1 677 463
Dette à long terme	10	<b>6 083 843</b>	8 106 482
		<b>30 701 440</b>	<u>23 432 634</u>
Dette nette		<b>(9 149 205)</b>	<u>(7 638 011)</u>
Éventualités et engagements	12		
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	13	<b>33 708 332</b>	32 521 827
Charges payées d'avance		<b>22 854</b>	26 100
Stocks		<b>70 588</b>	70 588
Excédent accumulé		<b>33 801 774</b>	<u>32 618 515</u>
		<b>24 652 569</b>	<u>24 980 504</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Au nom du conseil

  
Real McKenzie, administrateur  
  
Gilles Larouche, administrateur

Chef Real McKenzie  
DG Gilles Larouche

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John**

**État combiné des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2019

Notes	<b>2019</b>		2018
		\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Excédent de l'exercice	<b>1 682 051</b>	1 011 235	
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 886 606</b>	1 677 651	
Redressements des exercices antérieurs	<b>(2 009 986)</b>	(1 427 874)	
Quote-part du bénéfice dans les résultats des entreprises commerciales	<b>1 217 193</b>	(203 427)	
	<b>2 775 864</b>	1 057 585	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			
14	<b>4 062 553</b>	2 989 117	
	<b>6 838 417</b>	4 046 702	
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(3 073 111)</b>	(1 331 754)	
Disposition (acquisition) d'une participation dans une entreprise commerciale	<b>42 412</b>	(166 655)	
Variation des avances à des sociétés apparentées	<b>(936 447)</b>	(357 098)	
	<b>(3 967 146)</b>	(1 855 507)	
<b>Activités de financement</b>			
Variation de l'emprunt bancaire	<b>(250 000)</b>	250 000	
Produit de la dette à long terme	<b>-</b>	722 000	
Remboursement de la dette à long terme	<b>(2 022 639)</b>	(2 008 916)	
Variation de la réserve de fonctionnement	<b>-</b>	29 484	
Variation de la réserve de remplacement	<b>75 450</b>	(580 573)	
	<b>(2 197 189)</b>	(1 588 005)	
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>674 082</b>	603 190	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>713 206</b>	110 016	
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 387 288</b>	713 206	

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

## **1. Statuts et nature des activités**

Le Conseil de la Nation Innu de Matimekush - Lac John (le "Conseil") est un organisme constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens* qui rend des services municipaux, sociaux, éducatifs et autres aux membres de la communauté de la Nation Innu de Matimekush - Lac John, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil et les divers intervenants.

## **2. Corrections aux exercices antérieurs**

Les redressements sont en lien avec l'analyse des états financiers combinés des années antérieures des différents bailleurs de fonds. Les redressements totalisent un montant de 2 009 986 \$ (1 427 874 \$ en 2018). Le redressement est principalement causé par le fait que le conseil est en retard dans la production de ses rapports d'étapes, les bailleurs refusant alors les dépenses. Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 31 mars 2019 et le surplus accumulé, les revenus reportés, les comptes à recevoir et les comptes à payer à cette date ont été corrigé en conséquence.

## **3. Méthodes comptables**

Les états financiers combinés ont été dressés selon les Normes canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » de Services aux Autochtones Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des revenus*

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Participation dans les entreprises commerciales*

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers en vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Transport Ferroviaire Tshiuetin inc.;
- Tshiuetin S.E.C.;
- Distribution pétrolière Naskinnu S.E.C.;
- Pétrole Naskinnuk S.E.C.;
- Hôtel Innu S.E.C.;
- Béton Naskinnu S.E.C.;
- Dépanneur Innu inc.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations acquises après 31 mars 1966 sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à repertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition.

La Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égal à la réduction annuelle du principal du prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

Les acquisitions acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode et sur les durées suivantes :

Asphalte	Dégressif	6 %
Bâtiments	Dégressif	4 %
Matériel et outillage	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Systèmes sanitaires	Dégressif	6 %

#### *Réduction de valeur*

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

### **3. Méthodes comptables (suite)**

#### *Avantages sociaux futurs*

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones incluant le Régime de Rentes de la Sécurité Publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée en partie par le Ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés d'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des actifs à long terme, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

### **4. Encaisses assujetties à des restrictions**

	<b>2019</b> \$	<b>2018</b> \$
Fonds de bande - capital	<b>43 175</b>	42 227
Réserves de remplacement et de fonctionnement - habitation (1)	<b>1 209 204</b>	369 934
	<b>1 252 379</b>	412 161

(1) Afin de se conformer aux exigences du programmes de logement social de la SCHL, les fonds de réserve de remplacement et de fonctionnement accumulé doivent être versés dans un comptes bancaire distinct. En date du 31 mars 2019, une somme de 124 309 \$ (888 129 \$ en 2018) est manquante pour satisfaire à cette exigence.

**5. Débiteurs**

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Gouvernement fédéral		
S.A.C.	<b>6 513 926</b>	3 470 329
Santé Canada	<b>957 264</b>	(334 942)
C.E.P.N. et C.D.R.H.P.N.Q	<b>50 051</b>	103 387
S.C.H.L	<b>180 037</b>	286 002
Clients	<b>6 174 978</b>	5 006 539
Loyers à recevoir	<b>128 616</b>	153 018
Taxes à la consommation	<b>387 502</b>	118 555
Provision pour créances douteuses	<b>14 392 374</b>	8 802 888
	<b>(2 797 808)</b>	(2 615 010)
	<b>11 594 566</b>	6 187 878

**6. Avances à des sociétés apparentées**

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Dépanneru Innu inc., sans intérêt ni modalités prévues de recouvrement	<b>902 625</b>	162 892
Hôtel Innu S.E.C., sans intérêt ni modalités prévues de recouvrement	<b>390 920</b>	194 206
	<b>1 293 545</b>	357 098

**7. Participations dans des entreprises commerciales**

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Transport Ferroviaire Tshiuetin inc., à la valeur de consolidation 33,33 % de la société	<b>735 972</b>	252 166
Tshiuetin S.E.C.	<b>2 574 187</b>	4 231 349
Distribution Pétrolière Naskinnu S.E.C., à la valeur de consolidation (détention de 400 000 parts) *	<b>(26 401)</b>	(34 989)
Pétrole Naskinnuk S.E.C., à la valeur de consolidation 31 % de la société en commandite (33,33 % en 2018)	<b>2 449 423</b>	2 321 013
Hôtel Innu S.E.C., à la valeur de consolidation 100 % de la société en commandite	<b>1 503 764</b>	1 428 242
Béton Naskinnu S.E.C., à la valeur de consolidation 100 % de la société en commandite	<b>251 392</b>	338 660
Dépanneur Innu inc., à la valeur de consolidation 100 % de la société	<b>(211 501)</b>	-
	<b>7 276 836</b>	8 536 441

## 7. Participations dans des entreprises commerciales (suite)

\* Cette participation dans la Société sera ajustée dès que le règlement avec les assurances suite à un incendie sera finalisé.

## 8. Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 2 %, garanti par un lien sur les débiteurs. Le montant autorisé est de 500 000 \$ et est renouvelable annuellement.

## 9. Créditeurs et charges à payer

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Fournisseurs	<b>10 376 172</b>	9 221 993
Salaires	<b>242 154</b>	254 699
Frais courus	<b>3 674 369</b>	3 195 351
	<b>14 292 695</b>	12 672 043

## 10. Dette à long terme

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Prêt à terme de la Banque Royale, 4,66 %, remboursable par versements semestriels de capital et intérêts de 31 567 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2019, échéant en octobre 2023	<b>278 718</b>	327 158
Prêt à long terme de la Banque Royale, grevant trois (3) multi-logements, 4,66 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 4 702 \$, échéant en novembre 2022	<b>189 831</b>	236 223
Prêt à terme de la Banque Royale, taux préférentiel plus 2 %, remboursable par versements mensuels de capital de 27 500 \$ plus intérêts, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, échéant en octobre 2019	<b>192 500</b>	522 500
Prêt à terme de la Banque Royale, 3,78 %, remboursable par versements semestriels de capital et intérêts de 31 783 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2019, échéant en 2022	<b>159 680</b>	215 507
Prêt à terme de la Banque de Montréal, au taux préférentiel majoré de 1,5 %, garanti par un lien sur les sommes à recevoir d'Arcelor Mittal, remboursable par versements trimestriels de capital de 250 000 \$ plus intérêts, échéant en juin 2020 *	<b>1 250 000</b>	2 250 000

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Prêt à terme de la Financière Komatsu, 4,40 %, remboursable par versement mensuels de capital et intérêts de 7 280 \$, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 211 463 \$, échéant en juillet 2021	<b>193 401</b>	270 409
Prêt à terme de la Financière Komatsu, 4,40 %, remboursable par versement mensuels de capital et intérêts de 2 070 \$, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 41 472 \$, échéant en septembre 2020	<b>35 998</b>	58 712
Prêt à terme de la Financière Komatsu, 4,40 %, remboursable par versement mensuels de capital et intérêts de 9 873 \$, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 197 778 \$, échéant en mai 2020	<b>134 495</b>	244 416
Prêt à long terme de la SCHL, grevant dix (10) maisons résidentielles, 1,14 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 2 068 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2026	<b>170 725</b>	193 460
Prêt à long terme de la SCHL, grevant dix (10) maisons résidentielles, 1,5 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 568 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2022, échéant en avril 2027	<b>143 216</b>	159 760
Prêt à long terme de la Banque Royale, grevant une (1) maison résidentielle, 3,49 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 313 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2026	<b>23 510</b>	26 393
Prêt à long terme de la Banque Royale, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 3,20 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 633 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, échéant en mai 2023	<b>83 565</b>	100 696
Prêt à long terme de la Banque Royale, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 2,13 %, remboursé au cours de l'exercice	-	9 711
Prêt à long terme de la Banque Royale, grevant trois (3) maisons résidentielles, 3,49 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 644 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2026	<b>123 722</b>	138 839

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Prêt à long terme de la SCHL, grevant cinq (5) maisons résidentielles, 1,92 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 022 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2019, échéant en 2023	<b>47 193</b>	58 438
Prêt à long tenue de la SCHL, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 1,92 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 909 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2019, échéant en 2023	<b>41 992</b>	51 997
Prêt à long terme de la SCHL, grevant une (1) maison résidentielle, 1,37 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 302 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2020, échéant en juin 2025	<b>21 711</b>	25 016
Prêt à long terme de la SCHL, grevant dix-neuf (19) maisons résidentielles, 1,37 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 4 419 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juillet 2020, échéant en juin 2025	<b>317 528</b>	365 863
Prêt à long terme de la SCHL, grevant trois (3) maisons résidentielles, 1,82 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 334 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en septembre 2019, échéant en juillet 2028	<b>137 340</b>	150 725
Prêt à long terme de la SCHL, grevant trois (3) maisons résidentielles, 1,14 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 562 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2021, échéant en juin 2029	<b>181 266</b>	197 846
Prêt à long terme de la SCHL, grevant une (1) maison résidentielle, 1, 14 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 654 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2021, échéant en juin 2029	<b>75 881</b>	82 822
Prêt à long terme de la SCHL, grevant huit (8) maisons résidentielles, 2,68 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 4 725 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en septembre 2023, échéant en juillet 2031	<b>595 340</b>	636 127

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2019</b> \$	2018 \$
Prêt à long terme de la SCHL, grevant deux (2) maisons résidentielles, 2,68 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 167 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en septembre 2023, échéant en juillet 2030	<b>136 849</b>	147 185
Prêt à long terme de la SCHL, grevant deux (2) maisons résidentielles, 1,82 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 250 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en septembre 2019, échéant en septembre 2032	<b>179 440</b>	191 068
Prêt à long terme de la SCHL, grevant trois (3) maisons résidentielles, 1,82 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 798 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en septembre 2019, échéant en septembre 2032	<b>258 102</b>	274 827
Prêt à long terme de la SCHL, grevant une (1) maison résidentielle, 1,05 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 559 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2035	<b>99 229</b>	104 864
Prêt à long terme de la SCHL, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 1,05 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 2 261 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2034	<b>378 328</b>	401 360
Prêt à long terme de la SCHL, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 1,14 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 565 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2036	<b>292 805</b>	308 164
Prêt à long terme de la SCHL, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 2,13 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 1 797 \$, garanti par le ministère des Services aux Autochtones Canada, renouvelable en septembre 2022, échéant en septembre 2037	<b>341 478</b>	356 396
	<b>6 083 843</b>	8 106 482

## **10. Dette à long terme (suite)**

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	1 896 284
2021	864 246
2022	502 474
2023	441 796
2024	382 814

\* Selon les conditions de la convention de crédit, le Conseil est soumis à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers. En date de fin d'exercice, le Conseil ne respectait pas les conditions. Par conséquent, le prêteur peut demander le remboursement intégral de la dette.

## **11. Réserves de biens mobiliers**

	2019 \$	2018 \$
Réserve de remplacement santé	<b>419 400</b>	419 400
Réserve de fonctionnement	<b>332 137</b>	332 137
Réserve de remplacement - Fonds d'habitation	<b>954 756</b>	879 306
Réserve de remplacement - Hors convention	<b>46 620</b>	46 620
	<b>1 752 913</b>	1 677 463

## **12. Éventualités et engagements**

### *Cautionnement*

Le Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John a cautionné conjointement avec Investissement Québec et les autres commanditaires une marge de crédit d'un montant autorisé de 2 000 000 \$ de la société Pétroles Naskinnuk S.E.C. pour un montant de 1 000 000 \$. Le solde de la marge de crédit de la Société était de 1 625 000 \$ au 31 décembre 2018.

Le Conseil a également cautionné pour un montant de 166 655 \$ un emprunt de 1 000 000 \$ effectué par Pétroles Naskinnuk S.E.C. pour acquérir une entreprise. Le solde de cet emprunt est de 883 333 \$ au 31 décembre 2018.

De plus, le Conseil a cautionné un prêt de 400 000 \$ en faveur d'Investissement Premières Nations du Québec pour Hôtel Innu S.E.C. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2019 est de 285 714 \$.

Enfin, le Conseil a cautionné deux prêts respectivement de 600 000 \$ et de 1 333 624 \$ de Hôtel Innu S.E.C. Le solde de ces emprunts au 31 mars 2019 est de 1 201 980 \$.

Le Conseil est d'avis que ces cautionnements n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers combinés à ce effet.

### *Griefs*

Le montant de griefs en cours au 31 mars 2019 n'a pu être déterminé par la direction. Aucun montant n'a été inscrit aux états financiers combinés.

### 13. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	2018 Valeur comptable nette \$
Terrains	<b>10 001</b>	-	<b>10 001</b>	10 000
Asphalte et infrastructures	<b>8 984 679</b>	<b>5 327 449</b>	<b>3 657 230</b>	3 010 232
Bâtiments	<b>28 998 571</b>	<b>10 772 799</b>	<b>18 225 772</b>	18 988 115
Maisons familiales	<b>16 776 644</b>	<b>7 846 281</b>	<b>8 930 363</b>	9 294 590
Bâtiments en cours de construction	<b>459 653</b>	-	<b>459 653</b>	-
Matériel d'exploration	<b>2 129 286</b>	<b>1 094 656</b>	<b>1 034 630</b>	244 888
Matériel roulant	<b>4 021 842</b>	<b>2 648 420</b>	<b>1 373 422</b>	949 520
Mobilier et équipement	<b>191 841</b>	<b>174 591</b>	<b>17 250</b>	24 466
Location-acquisition des bâtiments	<b>33 727</b>	<b>33 716</b>	<b>11</b>	16
	<b>61 606 244</b>	<b>27 897 912</b>	<b>33 708 332</b>	32 521 827

### 14. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2019 \$	2018 \$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	<b>(5 406 688)</b>	1 487 873
Charges payées d'avance	<b>3 246</b>	(3 246)
Créditeurs et charges à payer	<b>1 620 652</b>	2 609 859
Revenus reportés	<b>7 845 343</b>	(1 105 369)
	<b>4 062 553</b>	2 989 117
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	<b>134 909</b>	301 045
Encaisses assujetties à des restrictions	<b>1 252 379</b>	412 161
	<b>1 387 288</b>	713 206

### 15. Obligations relatives aux avantages du personnel

Le Conseil de la Nation Innu de Matimekush - Lac John offre un régime de retraite à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 4 % à 6 % de leur salaire. Le Conseil verse des contributions de 1,4 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite pouvant être achetée en fonction des parts détenues par les membres dans le régime de pension au moment où ils se retirent de ce régime. Le Conseil n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 mars 2019.

## **16. Information sectorielle**

Le Conseil de la Nation Innu de Matimekush - Lac John offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment aux fins de S.A.C. pour l'exercice sont présentés en détail aux pages 28 à 143 dans la section non audité du rapport financier annuel.

## **17. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John****Annexes**

Exercice terminé le 31 mars 2019

**Produits - Annexe 1**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
S.A.C. - Contribution fixe et préétablie	<b>14 918 819</b>	13 691 841
S.A.C. - Contribution souple	<b>5 552 947</b>	12 652
Institut Tshakapesh	<b>552 794</b>	525 047
Santé Canada - Contribution globale	<b>2 400 012</b>	2 219 615
Santé Canada - Contribution préétablie	<b>2 328 958</b>	2 193 684
Santé Canada - Contribution souple	<b>171 196</b>	94 998
Commission scolaire du Fer	-	66 255
Sodexo	<b>45 704</b>	87 805
SCHL	-	106 738
Tata Steel	<b>1 123 412</b>	100 000
Revenus de contrat	<b>2 140 250</b>	3 081 333
C.D.R.H.P.N.Q.	<b>172 824</b>	412 912
C.S.S.S.P.N.Q.L	<b>14 887</b>	12 234
ArcelorMittal	<b>1 822 916</b>	1 442 186
Contributions des usagers	<b>274 015</b>	239 136
Santé Canada - Surplus récupérable	-	(22 249)
Revenus divers	<b>2 423 053</b>	1 484 459
Sécrétariat aux affaires autochtones (SAA)	<b>598 416</b>	127 116
Fonds d'habitation	<b>579 221</b>	784 438
Revenus de gestion	<b>1 792 001</b>	972 006
Revenus reportés exercice précédent	<b>2 133 336</b>	1 749 628
Revenus reportés exercice courant	<b>(8 571 964)</b>	(726 646)
	<b>30 472 797</b>	28 655 188

**Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John****Annexes**

Exercice terminé le 31 mars 2019

**Dépenses - Annexe 2**

	<b>2019</b>	2018
	\$	\$
Salaires et charges sociales	<b>10 068 894</b>	9 278 817
Achats de nourriture	<b>70 549</b>	33 845
Activités	<b>120 893</b>	205 752
Allocations - aide sociale - besoins de base	<b>1 048 657</b>	1 137 580
Allocations aux étudiants	<b>82 509</b>	298 000
Pharmacie	-	16 431
Assurances	<b>350 333</b>	372 929
Carburant	<b>1 351 339</b>	1 249 476
Chambres et pension	<b>232 726</b>	93 504
Services à la communauté	<b>3 226</b>	149 635
Énergie	<b>620 000</b>	644 035
Entretien et réparations	<b>959 015</b>	350 141
Équipement	<b>184 746</b>	60 058
Frais de formation	<b>45 523</b>	36 036
Frais de scolarité et de formation	<b>24 706</b>	685 182
Frais de déplacement	<b>900 248</b>	733 289
Hébergement et repas	-	46 699
Honoraires professionnels	<b>846 883</b>	878 906
Intérêts et frais bancaires	<b>18 265</b>	30 558
Intérêts sur la dette à long terme	<b>178 264</b>	260 844
Location de locaux	<b>176 661</b>	100 524
Matériel	<b>1 307 785</b>	1 189 346
Mauvaises créances	<b>1 117 471</b>	302 229
Services municipaux	<b>35 240</b>	301 831
Sous-traitants	<b>2 172 245</b>	4 793 841
Taxes et permis	<b>1 634</b>	9 753
Transport	<b>1 416 288</b>	1 240 021
Télécommunications	<b>169 969</b>	145 276
Frais de gestion	<b>1 792 001</b>	982 197
Autres dépenses	<b>4 978</b>	22 966
Fonds d'habitation	<b>386 847</b>	520 939
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 886 606</b>	1 677 651
	<b>27 574 501</b>	27 848 291

**CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH LAC-JOHN**  
**État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de SAC**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

**Annexe 3**

SERVICE 100	<b>Budget</b>			<b>Revenus</b>				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
<b>ADMINISTRATION</b>										
100 NG0F (100) Soutien des bandes	-	-	-	902 920	-	1 282 432	2 185 352	1 952 051	233 301	116 397
101 Bureau politique (101)	-	-	-	-	-	587 597	587 597	587 597	-	(4)
102 NG1E (102) Développement capacité gouvernance	-	-	-	203 333	(66 290)	-	137 043	137 043	-	-
103 NG1L (103) Capacité Institutionnelle / gestion	-	-	-	67 714	-	-	67 714	246 450	(178 736)	-
110 NG0L (110) Régime d'avantages sociaux - Employés non réglementaires	-	-	-	34 165	-	-	34 165	34 165	-	-
111 NG0M (111) Avantages sociaux des employés	-	-	-	149 807	-	-	149 807	149 807	-	-
120 NPG7 (120) Administration de l'inscription des indiens	-	-	-	7 485	209	-	7 694	7 850	(156)	209
	-	-	-	1 365 424	(66 081)	1 870 029	3 169 372	3 114 963	54 409	116 602
<b>SERVICE 200</b>										
<b>SANTÉ</b>										
200 KA01-KJ00-KC99-KA04-KE02 (200) Contribution globale	-	-	-	-	-	1 320 044	1 320 044	339 095	980 949	186 925
201 KF03 (201) Soins infirmiers - Prestations des services (PCSC)	-	-	-	-	-	1 350 547	1 350 547	1 944 313	(593 766)	-
203 KG01-KG02 (203) Soins à domicile - prestation de services (SDMCPNI)	-	-	-	-	-	259 192	259 192	266 337	(7 145)	-
210 KM10-KM00 (210) Équipement collectif de fonctionnement et d'entretien	-	-	-	-	-	149 086	149 086	149 086	-	-
211 KE02 (211) Eau potable	-	-	-	-	-	22 172	22 172	-	22 172	-
212 Équipements (212)	-	-	-	-	-	-	-	6 408	(6 408)	-
213 KA05 (213) Aide préscolaire	-	-	-	-	-	103 852	103 852	17 469	86 383	-
220 KH30 (220) Transport médical - Services assurés des clients (SSNA/TRM)	-	-	-	-	-	1 350 000	1 350 000	1 442 153	(92 153)	-
230 KB32-KB33 (230) Pensionnats indiens	-	-	-	-	(10 659)	99 830	89 171	90 329	(1 158)	30 257
231 KC40 (231) Lutte au tabagisme	-	-	-	-	(9 734)	14 887	5 153	5 153	-	-
232 KA04-KH20 (232) Initiative en santé buccodentaire (SSNA/PSD) - (ISBE)	-	-	-	-	(17 902)	38 000	20 098	20 098	-	-
233 KL24 (233) Principe de Jordan coordination	-	-	-	-	78 815	54 749	133 564	139 348	(5 784)	-
234 KB01-KM03 (234) Bien être mental	-	-	-	-	-	-	-	23 251	(23 251)	(7 541)
235 KH62 (235) Guérisseur Traditionnel	-	-	-	-	-	11 388	11 388	12 624	(1 236)	16 183
237 KJ20 (237) IRHSA Croisement fournisseur	-	-	-	-	7 201	9 996	17 197	17 197	-	-
250 KL22-KL26-KL28-KL29-KL30 (250) - Principe de Jordan	-	-	-	-	-	105 059	105 059	-	105 059	-
	-	-	-	-	47 721	4 888 802	4 936 523	4 472 861	463 663	225 824

**CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH LAC-JOHN**

**État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de SAC**

**Exercice terminé le 31 mars 2019**

**Annexe 3 (suite)**

SERVICE 300	<b>Budget</b>			<b>Revenus</b>				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	0 (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
<b>SERVICES SOCIAUX</b>										
300 NPD3 (300) Fonctionnement - SEF	-	-	-	423 810	(97 806)	122 945	448 949	448 460	489	111 104
301 NPD7 (301) Prévention - Mesures les moins perturbatrices	-	-	-	572 996	(361 443)	-	211 553	211 553	-	333 079
302 NPD1 (302) Maintien des services en foyers nourriciers	-	-	-	1 381 607	(327 075)	-	1 054 532	1 054 532	-	84 218
303 NPVC (303) Initiative communautaire	-	-	-	190 637	(190 637)	-	-	-	-	-
310 NPC7 (310) Prestations de services	-	-	-	83 017	82 564	-	165 581	-	165 581	239 119
311 NPC6 (311) Foyers nourriciers	-	-	-	30 000	-	-	30 000	26 442	3 558	-
312 NPC5 (312) Soins à domicile	-	-	-	250 000	-	-	250 000	358 871	(108 871)	(78 503)
320 NPE2 (320) Refuge d'urgence - Centre d'hébergement	-	-	-	566 224	(210 069)	657	356 812	364 095	(7 283)	-
330 NPD0 (330) Maintien des services en établissement	-	-	-	285 848	(69 162)	-	216 686	216 686	-	-
333 NPC9 (333) Établissement	-	-	-	95 000	(67 305)	-	27 695	27 695	-	-
390 NP8R (390) Prestation de services	-	-	-	65 680	-	-	65 680	87 744	(22 064)	(7 091)
391 NP85 (391) Besoins fondamentaux	-	-	-	1 164 567	(147 470)	-	1 017 097	1 017 097	-	-
392 NP8L (392) Besoins particuliers	-	-	-	38 197	-	-	38 197	38 197	-	-
393 NP99 (393) Aide sociale pour l'emploi et la formation	-	-	-	101 850	-	-	101 850	45 243	56 607	-
	-	-	-	5 249 433	(1 388 403)	123 602	3 984 632	3 896 615	88 017	681 926

SERVICE	Budget			Revenus				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
<b>ÉDUCTION</b>										
400 NP05 (400) Services d'enseignement	-	-	-	2 084 171	-	142 394	2 226 565	2 226 565	-	(64 419)
401 NP34 (401) Éducation spéciale	-	-	-	-	-	311 882	311 882	88 713	223 169	-
402 NP5A (402) Soutien global pour étudiants post-secondaire	-	-	-	436 595	(119 303)	-	317 292	317 292	-	160 357
403 NP07 (403) Augmentation des salaires enseignants	-	-	-	58 275	-	58 275	51 016	7 259	-	-
409 NP12 - NP13 - NP14 - NP16 - NP18 (410-411-412-413-414) Allocations	-	-	-	339 156	(181 756)	-	157 400	157 400	-	-
420 NP3A (420) Hébergement scolaire	-	-	-	11 249	-	11 249	706	10 543	-	-
421 NP0R (421) Entente sur les frais de scolarité	-	-	-	635 521	(635 521)	-	-	-	-	-
422 NP0S (422) Services auxiliaires	-	-	-	9 250	-	9 250	-	9 250	-	-
430 NP1R (430) Langue et culture	-	-	-	-	-	23 296	23 296	36 767	(13 471)	-
433 NP20 (433) Carrières d'été	-	-	-	-	-	18 246	18 246	45 432	(27 186)	(10 116)
	-	-	-	3 574 217	(936 580)	495 818	3 133 455	2 923 891	209 564	85 822
<b>SERVICE 500</b>										
<b>HABITATION</b>										
NTKM-NTKQ (500) Conseils responsables de la question des logements										
500 et soutien de gestion	-	-	-	16 876	-	67 340	84 216	228 260	(144 044)	(58 691)
501 Habitation - Loyers non conventionnés (501)	-	-	-	-	-	269 038	269 038	207 548	61 490	(60 173)
510 Habitation - Entrepôt magasin (510)	-	-	-	-	-	-	-	62 530	(62 530)	-
	-	-	-	16 876	0	336 378	353 254	498 338	(145 084)	(118 864)
<b>SERVICE 600</b>										
<b>ÉTUDES</b>										
NTFF-NTFG-NTMS-NTMT-NTMV-NTN0 (600) Infrastructures										
600 NTFF-NTFG-NTMS-NTMT-NTMV-NTN0 (600) Infrastructures	-	-	-	809 189	-	66 042	875 231	871 948	3 283	(202 433)
603 NTLU (603) Capacité / Innovation	-	-	-	115 000	-	-	115 000	-	115 000	-
605 NTHB (605) Étude de faisabilité	-	-	-	75 358	(75 358)	-	-	-	-	-
620 NTHL-NTHM (620-621) Écoles et résidences d'enseignants	-	-	-	801 040	(269 352)	44 076	575 764	575 031	733	28 552
	-	-	-	1 800 587	(344 710)	110 118	1 565 995	1 446 979	119 016	(173 881)

**CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH LAC-JOHN**  
**État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de SAC**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

**Annexe 3 (suite)**

SERVICE 700	<b>Budget</b>			<b>Revenus</b>				Dépenses	Excédent (déficit)	Excédent (déficit)
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C.	Revenus reportés	Autres	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
<b>AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE</b>										
700	NTMB (700-771) Réparation SRCB - Plan et devis	-	-	39 800	-	-	39 800	39 912	(112)	(410)
701	Réserve de remplacement post 1996 (701)	-	-	-	-	-	-	330	(330)	-
702	Réserve de remplacement pré 1997 (702)	-	-	-	-	-	-	-	-	(121 071)
703	NTLC (703) Rénovations maisons	-	-	260 000	-	-	260 000	271 630	(11 630)	-
704	NTKB-NTKC (704-709-790) Construction multiplex	-	-	1 584 924	(369 348)	-	1 215 576	1 215 576	-	(70 632)
706	Rénovation maison brûlée (706)	-	-	-	-	-	-	25 992	(25 992)	-
707	NTLC (707) Rénovations de 5 unités au lac John	-	-	-	-	-	-	100 348	(100 348)	(13 496)
709	NTKB (709) Constructions de 2 maisons	-	-	420 000	(353 614)	-	66 386	66 386	-	-
710	Rétrofit 2018-2019 (710)	-	-	-	-	-	-	-	-	(15 674)
720	NTFX (720) Réhabilitation usine eau potable et eau usée	-	-	2 465 000	(1 912 270)	-	552 730	552 730	-	-
722	Mise à niveau SP1 SP2 (722)	-	-	-	-	-	-	403 210	(403 210)	-
723	NTFV (723) Réhabilitation système eau potable	-	-	1 300 000	(645 254)	-	654 746	654 746	-	-
724	NTVD (724) Gestion des déchets	-	-	404 662	-	-	404 662	193 430	211 232	(63 109)
728	NTMJ (728) Banc d'emprunt	-	-	100 000	-	-	100 000	283 969	(183 969)	-
729	Dek Hockey (729)	-	-	-	-	500 000	500 000	313 759	186 241	-
730	NTPB (730) Mise en conformité de 8 réservoirs pétrolier	-	-	804 798	4 861	-	809 659	809 659	-	25
733	NTVG (733) Camion roll off	-	-	490 602	(221 516)	-	269 086	269 086	-	-
736	NTT3 (736) Assainissement des eaux	-	-	144 472	-	-	144 472	142 107	2 365	-
737	Études faisabilité appartement Sonny (737)	-	-	-	-	-	-	64 724	(64 724)	-
740	Achat chargeur (740)	-	-	-	-	-	-	381 769	(381 769)	-
752	NTHA (752) Réparation toiture de l'école	-	-	-	-	-	-	-	-	-
753	NTHC (753) Mise à niveau ventilation de l'école	-	-	-	-	-	-	-	-	203
766	NTF6 (766) Conduite d'aqueduc rue Barney	-	-	19 000	-	-	19 000	129 864	(110 864)	-
770	NTND (770) Congélateur communautaires	-	-	-	-	-	-	-	-	1 103
772	NTM8 (772) Réparation de nids de poules et des lampadaires	-	-	276 648	(234 462)	-	42 186	42 186	-	-
775	NTKC (775) Rénovations 2018-2019	-	-	-	-	-	-	100 802	(100 802)	(16 144)
777	NTFA (777) Réparation Biodisques	-	-	-	36 380	-	36 380	41 278	(4 898)	-
782	Construction personnel de l'extérieur (782)	-	-	-	-	-	-	743	(743)	-
786	Fibre optique (786)	-	-	-	-	-	-	16 163	(16 163)	-
		-	-	8 309 906	(3 695 223)	500 000	5 114 683	6 120 398	(1 005 717)	(299 205)

**CONSEIL DE LA NATION INNU MATIMEKUSH LAC-JOHN**  
**État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de SAC**  
**Exercice terminé le 31 mars 2019**

**Annexe 3 (suite)**

	<b>Budget</b>			<b>Revenus</b>				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
<b>SERVICE 800</b>										
COMMUNAUTÉ										
800 Communauté - Loisir et aréna (800)	-	-	-	-	-	18 515	18 515	479 731	(461 216)	(152 831)
801 Communauté - Activités traditionnelles (801)	-	-	-	-	-	4 000	4 000	116 006	(112 006)	(83 966)
802 Communauté - Centre communautaire (802)	-	-	-	-	-	142 116	142 116	140 656	1 460	(18 801)
803 Communauté - maison des jeunes (803)	-	-	-	-	-	264	264	29 008	(28 744)	-
804 Rassemblement des ainés (804)	-	-	-	-	-	-	-	3 217	(3 217)	-
805 Communauté - Agente culturelle Tashakapesh (805)	-	-	-	-	-	52 643	52 643	51 992	651	(6 025)
806 Communauté - Cuisine collective (806)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
814 Communauté - Mordu de la pêche (814)	-	-	-	-	-	-	-	2 869	(2 869)	-
816 Communauté - Rivière Moisie (816)	-	-	-	-	-	130 000	130 000	52 174	77 826	-
830 NTRO (830-751) Planification - Plan d'urgence - autres	-	-	-	3 500	-	-	3 500	-	3 500	(39 474)
850 Emploi - Gestion de l'emploi (850)	-	-	-	-	-	51 162	51 162	115 421	(64 259)	10 493
851 Emploi FRC (851)	-	-	-	-	-	125 080	125 080	175 540	(50 460)	11 372
853 Emploi - FRC Jeunesse (853)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 744)
862 Emploi - Cours aux adultes (862)	-	-	-	-	-	-	-	30 144	(30 144)	(74 796)
	-	-	-	3 500	-	523 780	527 280	1 196 757	(669 476)	(361 772)
<b>SERVICE 900</b>										
REDEVANCES										
900 NT45 (900) Planification et fonctionnement - Programme du développement économique des collectivités	-	-	-	151 823	-	151 823	262 559	(110 736)	117 232	
901 Redevances (901)	-	-	-	-	3 212 593	3 212 593	1 760 216	1 452 377	(133 699)	
902 Garage (902)	-	-	-	-	2 183 700	2 183 700	2 874 396	(690 696)	(143 317)	
903 Entretien des routes (903)	-	-	-	-	1 283 561	1 283 561	1 126 981	156 580	66 462	
904 Prêt de personnel ville de Schefferville (904)	-	-	-	-	49 720	49 720	32 538	17 182	-	
905 Collecte des ordures (905)	-	-	-	-	-	-	93 098	(93 098)	-	
907 Lave-auto (907)	-	-	-	-	117 017	117 017	90 000	27 017	-	
909 Site enfouissement TATA Steel (909)	-	-	-	-	26 925	26 925	83 653	(56 728)	-	
911 Route 389 (911)	-	-	-	-	16 820	16 820	12 093	4 727	-	
913 Agente de liaison Tata Steel (913)	-	-	-	-	-	-	18 513	(18 513)	-	
914 NTE1 (914) Exploitation minière - Lave auto secteur minier	-	-	-	-	17 697	17 697	-	17 697	-	
920 Reconciliation Pessinatns Indiens (920)	-	-	-	-	-	-	-	-	6 000	
950 Northern Shield Resources (950)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 765)
952 Projet Howse (952)	-	-	-	-	-	14 934	14 934	22 575	(7 641)	
955 Négociations New Millenium (955)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(75 929)
956 Projet Mont Wright (956)	-	-	-	-	-	16 866	16 866	14 370	2 496	-
980 Entrepôt TATA (980)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 750
981 Enu Location (981)	-	-	-	-	-	4 422	4 422	-	4 422	9 636
982 Occupation Territoire (982)	-	-	-	-	-	12 304	12 304	2 664	9 640	(13 628)
	-	-	-	151 823	-	6 956 560	7 108 383	6 393 657	714 725	(165 258)

	Budget			Revenus				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total - fonds de fonctionnement	-	-	-	20 471 766	(6 383 276)	15 805 086	29 893 577	30 064 459	(170 883)	(9 967)
<b>Fonds d'habitation</b>										
Fonds d'habitation	-	-	-	-	-	579 220	579 220	719 186	(139 966)	(124 155)
Total - Fonds d'habitation	-	-	-	-	-	579 220	579 220	719 186	(139 966)	(124 155)
<b>Fonds autonomes</b>										
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 217 193)	203 427
Revenus de fonds de bande	-	-	-	-	-	-	-	-	948	911
Total - Fonds autonomes	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 216 245)	204 338
<b>(Déficit) excédent combiné aux fins de S.A.C.</b>	-	-	-	20 471 766	(6 383 276)	16 384 307	30 472 797	30 783 645	(1 527 093)	70 216